



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Actualité de l'État
dans les **Alpes-Maritimes**



L'HÉBERGEMENT DES DÉPLACÉS UKRAINIENS : UN ACCUEIL DIGNE ET SOLIDAIRE

L'hébergement des déplacés est rapidement devenu un enjeu important dans les Alpes-Maritimes. Un élan exceptionnel de solidarité à l'échelle du département s'est rapidement développé.

Les premières semaines, les déplacés étaient principalement des familles ayant réussi à quitter le pays par leurs propres moyens, le plus souvent en voiture. Ils ont d'abord été hébergés auprès de proches résidant dans le département ou ont logé dans des hôtels qu'ils avaient réservés.



Par la suite, des citoyens ont offert des places d'hébergement solidaire, tandis que l'État et les collectivités ont proposé des places d'hôtel afin de répondre aux besoins des déplacés qui n'avaient aucune solution d'hébergement.

La Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) a coordonné ce vaste élan de solidarité à l'échelle départementale. Deux principes importants ont été actés dans cette prise en charge. D'une part, préserver la complémentarité entre les initiatives des collectivités, des particuliers et de l'État. D'autre part, ne pas assurer la prise en charge des déplacés ukrainiens avec les capacités de droit commun au détriment de nos concitoyens en attente d'un logement social.

Pour renseigner le public et les professionnels dans cette mobilisation inédite, un numéro téléphonique dédié « 115 – spécial Ukraine » avec interprétariat a été créé.

Face au nombre important d'arrivées quotidiennes et à la saturation des hébergements d'urgence dans le département des Alpes-Maritimes, des sites d'accueil temporaires destinés à faire face à des arrivées soudaines et massives ont été créés à Nice et Antibes.

L'objectif est d'accompagner et de réorienter les ménages ukrainiens vers d'autres départements où les possibilités d'accueil ne sont pas saturées.



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Actualité de l'État dans les Alpes-Maritimes



Un « hub » armé par l'État et la métropole Nice Côte d'Azur a été activé dès le 17 mars 2022 à Nice Nord au sein d'un gymnase. Il a ensuite été transféré, le 24 mars, sur un site plus accessible et avec une plus grande capacité d'accueil (152 places) au sein d'un boulodrome couvert à Nice Ouest. Environ 7000 personnes ont bénéficié d'une à deux nuitées dans le hub depuis son ouverture.



Le hub mobilise de très nombreux acteurs dont la DDETS, la réserve communale de la ville de Nice, la Croix Rouge, l'Agence régionale de santé et la cellule d'urgence médico-psychologique, medilac pour la lutte anti covid, et l'association ALC en charge du 115 spécial Ukraine pour l'orientation des déplacés.

Sur le plan sanitaire, l'équipe mobile de la PASS du CHU de Nice permet d'apporter les premiers soins, notamment en santé mentale, d'assurer la continuité des soins pour les maladies chroniques, d'identifier les personnes fragiles et de procéder aux prises en charge hospitalières et médico-sociales. SOS médecin apporte son concours pour répondre rapidement aux soins identifiés par l'équipe mobile. Les médiateurs de lutte anti-covid (MEDILAC) ont apporté leur concours sur le HUB pour rappeler les gestes barrières, tester les personnes et orienter les volontaires vers la vaccination.

La ville d'Antibes a activé au sein du Fort Carré un site d'accueil d'urgence de 100 places pour les bus en transit, permettant aux conducteurs et aux passagers de faire escale avant de reprendre la route.

Des solutions d'hébergement plus pérennes

Depuis le mois de mai 2022 et pour faire face à l'effritement de l'hébergement solidaire dans le département après plusieurs mois, la recherche de solutions plus pérennes en termes de relogement a été engagée avec le secteur associatif et les collectivités, en mobilisant en particulier de l'intermédiation locative dans le parc privé.

Parallèlement deux centres d'hébergement collectif à Grasse et à Antibes offrant plus 400 places sont en cours d'ouverture pour offrir un accompagnement global aux ménages ukrainiens tant en ce qui concerne l'apprentissage de la langue française que la recherche de débouchés professionnels.

